

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE, RÈGLEMENTS ET FONCTIONNEMENT

Le Centre d'Apprentisage Cognito Fun propose des cours de langues (anglais), du tutorat privé et en petits groupes, des ateliers sporadiques, ainsi que des clubs récurrents aux deux semaines ou une fois par mois.

À votre arrivée:

- Stationnement: Veuillez-vous garer au parc du Portageur et entrer calmement sur le côté du garage.
- Chaussures: Les chaussures venant de l'extérieur ne sont pas admises. Veuillez apporter une paire de chaussures propres pour ciruculer l'intérieur.
- Comportement: Nous vous prions de respecter la tranquillité du voisinage en évitant de crier lorsque vous êtes à l'extérieur, le centre étant situé dans un quartier résidentiel.

À la fin:

• Corvée Ménagère Obligatoire: La corvée ménagère est obligatoire pour tous à la fin de chaque atelier. L'accomplissement de votre corvée est conditionnel à votre départ du local. Les tâches sont nombreuses : ramasser, nettoyer les tables et les surfaces des deux salles et de l'air commune, laver et essuyer la vaisselle, vider les poubelles et sortir le recyclage, passer le balais dans le centre, laver les planchers, nettoyer la salle de bain. Nous vous invitons à vous fier sur les fiches informatives situées dans les pièces du centre.

En Tout Temps:

- Présence Parentale: Le parent doit rester dans le local (sous-sol) prévu à cet effet et accompagner, au besoin, son enfant dans son atelier. Il en est entièrement responsable. Il ne peut déléguer ce rôle a un autre parent ou adulte à moins d'une autorisation écrite et approuvée par les responsables du centre.
- Ponctualité: Il est important d'arriver aux heures de début des ateliers. Dorénavant, vous ne pourrez débarquer votre enfant devant et aller stationner ensuite. Visez d'arriver 5 minutes d'avance pour vous assurer d'être à l'heure et de respecter le groupe qui commence à temps. Les retards de plus de 10 minutes peuvent entraîner le refus d'entrée lorsque trop récurrent.
- Surveillance des Enfants: Les parents doivent surveiller leurs enfants et s'assurer de conserver un climat calme et agréable avec un niveau de bruit bas.



- Déplacements et récréations extérieurs : Vous devez obligatoirement accompagner votre enfant lors des déplacements et périodes de jeux au parc. La responsabilité du centre d'apprentissage se limite dans ses murs. C'est votre rôle de suivre votre enfant pour le surveiller. Le centre se dégage de toutes responsabilités à cet égard.
- Utilisation du matériel, des jeux et du mobilier: L'utilisation des fournitures doit être faite avec attention et respect. Tous les bris vous seront facturés. De plus, le seul matériel que vous pouvez prendre est celui dans la petite maison du sous-sol. Merci de ne pas toucher aux jeux, matériel et album ou livres jeunesses privés au sous-sol. Vous pouvez apporter vos jouets et jeux de votre maison.

Le Respect est ESSENTIEL:

- Interactions Respectueuses*: Le respect envers les adultes, entre les enfants et envers les animateurs est obligatoire. Des avertissements seront donnés en cas de comportement problématique, et l'expulsion sans remboursement sera appliquée en cas de récidive.
- Conflits: Aucun commérage ou chialage envers le travail des bénévoles, d'un atelier ou du local n'est toléré. Les commentaires constructifs sont encouragés. Nous vous demandons de résoudre vos différends avec respect et civilité, en vous adressant aux personnes appropriées.

*Procédure en cas de situation problématique: En cas d'identification d'une situation problématique, nous procéderons à un avertissement verbal initial. En cas de répétition, un avertissement écrit sera émis. En cas de troisième occurrence, l'expulsion sera appliquée, sans possibilité de remboursement.

Engagement et Remboursement:

Lors de votre inscription, vous vous engagez à payer le tiers du cout total de votre session lors de la réception de la facture et ce, dans un délai de 5 jours. Ensuite, pour la session hiver, les autres paiements seront le 20 janvier et 20 février. Pour la session automnale, ce sera le 20 septembre et 20 novembre.

• Annulation: Aucun remboursement ou crédit ne sera appliqué sur le dépôt initial et le matériel. Vous avez jusqu'au 30 septembre pour annuler la session automnale avec 50% de remboursement et jusqu'au 1er février pour celle de l'hiver. Nous rembourserons que les ateliers à la carte et non le tutorat, clubs (aux mois ou 2 semaines) ou cours de langue privé. Aucun remboursement en cas de force majeure (feu, inondation, pandémie, décès, maladie etc.).



Tutorat:

75\$ par heure ou bloc de 10 heures à 700\$ (70\$/hr)

Attention: Vous devrez payer 50% de la somme à moins de 48 heures d'avis en cas d'annulation. Si vous annulez moins de 24 heures d'avance, la totalité de l'heure vous sera chargée.

ATTENTION:

- Responsabilité des Parents: Le centre d'apprentissage Cognito Fun se dégage de toute responsabilité si vos enfants ne sont pas enregistrés auprès du Ministère de l'éducation du Québec, section Direction de l'enseignement à la maison en vertu du <u>Règlement sur l'enseignement à la maison, loi sur</u> <u>l'instruction publique</u> en viqueur depuis juillet 2018.
- **Principe de Tolérance Zéro:** Le non-respect des règlements pourrait entraîner l'expulsion, et ce, sans remboursement.

Modifications et Acceptation:

- Révisions des Règlements: Ces règlements peuvent être révisés au besoin par les personnes responsables à tout moment. les modifications vous seront communiquées par courriel.
- Acceptation Automatique: En payant votre facture, vous acceptez automatiquement les règlements du centre. Toute modification vous sera communiquée par courriel.

Révision - mars 2025.